

POLLET Alexis, Tisserand¹

Fils de **POLLET Charles** (°1861), Tisserand, filiation certaine, et de **WYSEUR Sidonie** (°1868), Ménagère, filiation certaine.
Deuxième enfant de Charles et Sidonie.

A sa naissance, ses père et mère étaient âgés de 32 ans et 25 ans.

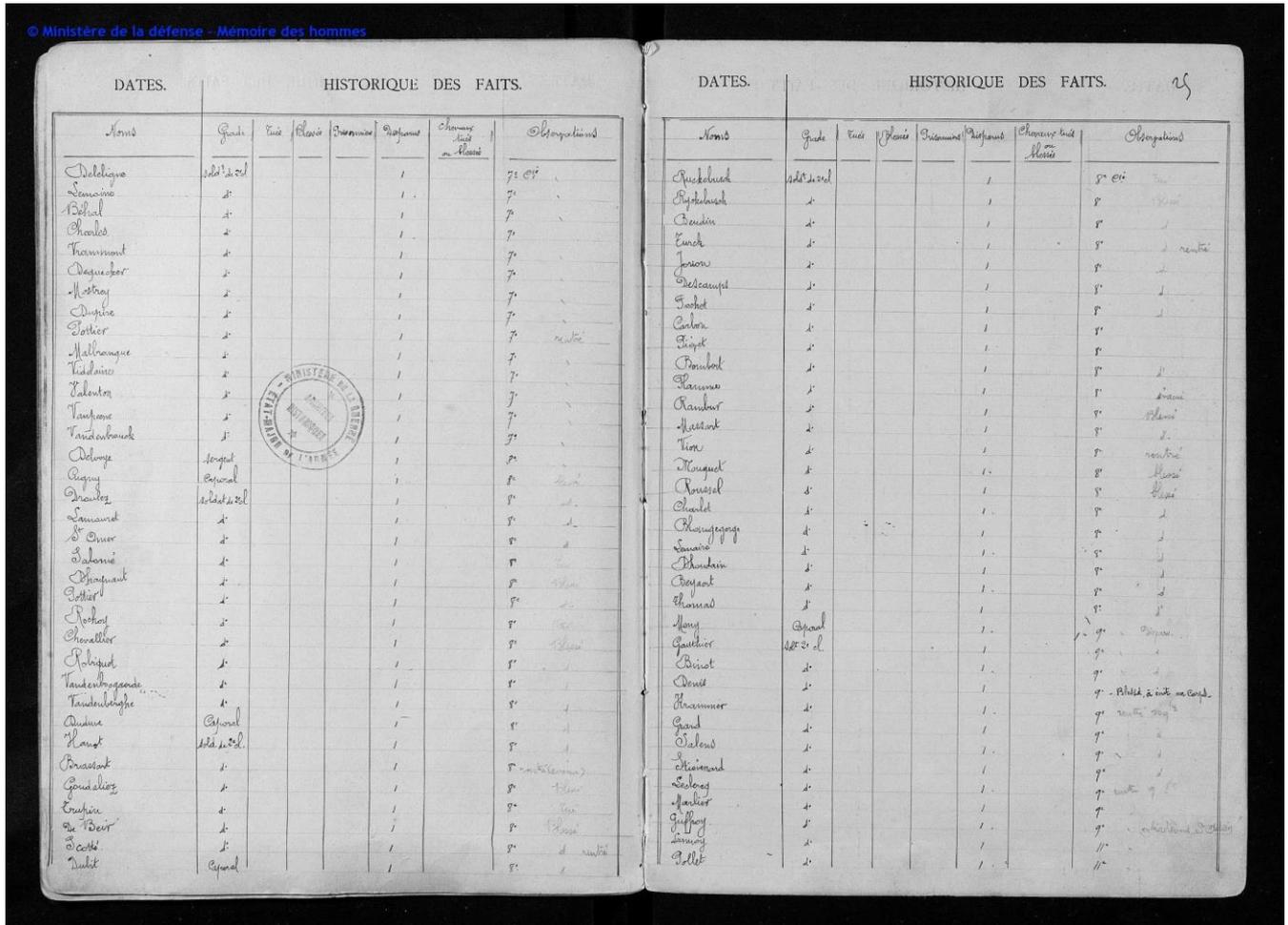
Né le (ce) 17/12/1893 à Neuville-en-Ferrain (59), Berquier².

Décédé le (ce) 09/09/1914 à Esternay (51)³ à l'âge de 20 ans.

¹ Note Générale : Il apparait dans le livre d'Or d'Esternay et sur la Nécropole Nationale de Fère Champenoise

² Source : , Archives départementales Nord.

³ Source : , Base des Morts pour la France de la Première Guerre mondiale - Mémoire des hommes.



H. Duvivier

N° 132
Naissance
 de
Alexis
Pollet
Enf. légitime

L'an mil huit cent quatre-vingt-trois, le
 dix sept décembre, à midi, par devant nous, Au-
 guste Duvivier, Maire et Officier de l'état civil
 de la commune de Neuville en Ferrain, canton de
 Courcy, arrondissement de Tilly, départe-
 ment du Nord, a comparu: Charles Pollet, âgé de
 deux ans, légitime, né et domicilié en cette
 commune, lequel nous a présenté un enfant
 de sexe masculin, né aujourd'hui, à huit
 heures du matin, en sa maison sise au Ba-
 quier, de lui et de son épouse Sidonie Wypaer,
 âgée de vingt cinq ans, ménagère, née à Riche-
 bourg, domiciliée en cette commune, et auquel enfant
 il a été donné le prénom de Alexis. Lesdites
 présentations et déclarations faites en présence de
 Martial Vandenberghe, âgé de cinquante cinq ans,
 et de Cyrille Pollet, âgé de vingt six ans, tous deux
 domiciliés en cette commune. Le père et les témoins
 ont déclaré ne savoir écrire; nous avons signé seul
 le présent acte après lecture faite.

H. Duvivier

Berquin	56 1	1	Pollet	Charles	1868		Chef	Wisseraud	Vauvigney	
		2	Wypaer	Sidonie	1868	Reckem	Epouse	Haut		
		3	Pollet	Romain	1890	Neuville		Enfant	Castonau	Neuville
		4		Robert	1891				Wisseraud	
		5		Alain	1898					
		6		Lein	1896					Haut

№ 34. — Pollet
Alexis
Date du décès: 9 septembre 1914.
Transcription
du 3 octobre 1917.

En la signification à nous faite le vingt neuf septem-
bre mil neuf cent dix sept, nous avons intégralement
transcrit le jugement suivant: République Française
Au nom du Peuple Français, à son audience du jeudi
vingt deux mars mil neuf cent dix sept le Tribunal
civil de première instance de l'arrondissement d'Éper-
nay, séant à Épernay, a rendu, à la suite d'une
requête à lui présentée par Monsieur le Procureur
de la République, le jugement sur requête dont le
dispositif est ainsi conçu: le Tribunal, après avoir

entendu Monsieur Populle juge en son rapport, le Min-
istre Public en ses réquisitions et en avoir délibéré. Constaté
judiciairement le décès de Pollet Alexis, né à Neuville -
Ferrain (Nord), le dix sept décembre mil huit cent quatre
vingt treize, de Charles et de Wyzent Victorine, lissierant
y résidant, soldat au soixante troisième Régiment
d'Infanterie, tué à l'ennemi à Esternay le neuf septem-
bre mil neuf cent quatorze, mort pour la France. Ordonne
que le présent jugement sera transcrit sur les registres
de l'état civil de la commune d'Esternay et que mention
de l'arrêt jugement et de sa transcription, sera faite en
marge des mêmes registres à la date du décès. Diten outre
que la mention mort pour la France sera faite en marge
de l'acte de naissance de Pollet. Ainsi jugé et prononcé
à l'audience publique du jeudi vingt deux mars mil neuf
cent dix sept, par Messieurs Pasterieux Président Hautefeuil
et Populle juges. En présence de Monsieur Deseroux Procureur
de la République, et à l'assistance de maître Bouffaré,
commissaire greffier. Signé: Pasterieux et Bouffaré. Enregistré
à Épernay le vingt neuf mars mil neuf cent dix sept
Folio: seize. Case: trois. Gratis. Signé: Gauthier. En consé-
quence, le Président de la République Française. Mandé et
Ordonne, à tous huissiers sur ce requis de mettre le présent
jugement à exécution. Aux Procureurs généraux et aux
Procureurs de la République près les Tribunaux de première
instance d'y servir la main. A tous commandants et
officiers de la Force Publique de prêter main forte, lors-
qu'ils en seront légalement requis. En foi de quoi
la présente copie a été signée, scellée et délivrée pour le
Greffier soussigné: Signé: Bouffaré
Transcrit le trois octobre mil neuf cent dix sept,
deux heures du soir, par nous Louis Garçon
maire d'Esternay.



[Signature]

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom POLLET

Prénoms Alvin

Grade Soldat

Corps 73^e Régiment d'Infanterie

N^o { 5251 au Corps. — Cl. 1913

Matricule. { 3508 au Recrutement Selle

Mort pour la France le 9 Septembre 1914

à Combat de Lotzway (Moselle)

Genre de mort Fusillé à l'ennemi

Né le 17 Décembre 1899

à Neuville-en-Ferrain Département (Nord)

Arr^o municipal (p^r Paris et Lyon). {
à défaut rue et N^o.

Cette partie n'est pas à remplir par le Corps.

Jugement rendu le 22 Mars 1912.

par le Tribunal de Soissons

acte ou jugement transcrit le 3 Octobre 1912

à Soissons (Somme)

N^o du registre d'état civil 159-4/1912

260-768-1922. [26434]